

N°2025-09/64B

Objet : DEMANDE DE PLANTS À LA PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE.

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 septembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle Rebull à Alénya, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	9
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	9		Abstention :	0

Présents : François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés ayant donné procuration : Dominique ANDRAULT donne pouvoir à Thierry DEL POSO

Secrétaire de séance : Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 17 septembre 2025

Le Président expose à l'Assemblée,

La Communauté de Communes Sud Roussillon va poursuivre en 2026 ses projets de renaturation d'aménagement, de remplacement de plants et de regarnissage de certains de ses sites communautaires (Liaison Structurante Durable tranches 1,2 et 3, la RD 612, la Zone Becquerel, le Sentier du Littoral, entrée de ville d'Alénya ...).

Aussi, pour ces différentes opérations effectuées en régie, la Communauté de Communes Sud Roussillon souhaiterait pouvoir obtenir des plants auprès de la Pépinière Départementale (santoline, troène commun, pistachier lentisque, romarin rampant, lavande, immortelle d'Italie, laurier tin, abelia, arbousier, tamaris d'été, cerisier Australis, cerisier St Lucie, chêne vert, aulne de Corse, frêne oxyphile, rince bouteille violacé, érable champêtre, érable de Montpellier, etc...).

EN CONSÉQUENCE LE BUREAU, APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ, ET À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,

☞ **DÉCIDE** de demander des plants à la Pépinière Départementale pour poursuivre en 2026 les aménagements des espaces verts des sites communautaires, tels que présentés,

☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces utiles au règlement de ce dossier.

☞ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du Conseil de Communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20250924-2025-09-64B-DE
Date de télétransmission : 29/09/2025
Date de réception préfecture : 29/09/2025

Pour extrait conforme,
Le Président

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114